

L'accès à l'information en Tunisie

Formation des formateurs



#MENAOCED #OpenGov @OECDgov

9 -10 novembre 2017

-

Hôtel Sol Azur Beach - Hammamet

Contexte

Les valeurs qui sous-tendent les lois sur l'accès à l'information ont un caractère largement universel et associent étroitement démocratie, transparence et reddition de comptes. Dans ce contexte, inévitablement, les progrès récents de la démocratie dans le monde amènent un nombre croissant de pays à faire preuve de plus de transparence et à adopter en conséquence des lois favorisant l'accès à l'information sous toutes ses formes.

La Constitution Tunisienne stipule, dans son article 32, que « l'État garantit le droit à l'information et le droit d'accès à l'information ». Ce droit est garant de la transparence institutionnelle et sert de levier dans la lutte contre la corruption. Il a été consacré par la loi numéro 2016-22 du 29 mars 2016, portant sur le droit d'accès à l'information.

L'adoption de cette loi constitue un pas important pour la consolidation de la liberté d'expression et la mise en place de règles de transparence et de recevabilité à travers l'application de la nouvelle Constitution et les obligations internationales de la Tunisie.

Il est maintenant nécessaire de prendre les textes d'application et les mesures nécessaires pour une mise en œuvre effective du droit d'accès à l'information. Il est aussi important et urgent de sensibiliser les citoyens aux nouveaux droits que leur ouvre cette loi, et de former les agents publics aux nouvelles démarches et procédures qui permettent aux citoyens de jouir effectivement du droit d'accès à l'information.

Dans ce contexte, cet atelier représente la première activité de formation des formateurs en matière d'accès à l'information. Il sera suivi d'une série de 8 activités en faveur des responsables d'accès à l'information dans tous les gouvernorats de la Tunisie.

L'objectif de cette activité est de former les participants au droit d'accès à l'information, et les doter des outils leur permettront de former à leur tour leurs collègues dans les différentes administrations publiques.

Cette formation est assurée par les formateurs suivants :

- Mme Rim Garnaoui, Sous-directeur à la Direction Générale de l'Administration Électronique à la Présidence du Gouvernement
- M. Nejib Mokni, Responsable du programme « Accès à l'information » dans la région MENA, Article 19.
- M. Chahreddine Ghazala, Directeur aux Services du Conseiller Juridiques et de Législation à la Présidence du Gouvernement.
- M. Chiheb Bouchnek, Membre de l'association « The Tunisian eGovernance Society ».

Cette formation s'inscrit dans le cadre de la collaboration entre l'OCDE et le gouvernement tunisien qui vise à promouvoir la réforme du secteur public inspirée par les principes de la transparence, de la participation citoyenne, de l'efficacité des services publics et de la reddition des comptes. Cette collaboration fait partie du projet de l'OCDE sur le Gouvernement Ouvert financé par l'Initiative du Partenariat du Moyen Orient des États-Unis. Entre autres, la collaboration soutient la participation de la Tunisie au Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (OGP).

Programme du 9 novembre

08.15 – 08.30 Accueil des participants

08.30 – 09:00 **Allocutions d'ouverture et tour de table**

Mots d'ouverture :

- Mme Saloua Khiari, gouverneur de Nabeul
- M. Khaled Sellami, Directeur Général, Présidence du Gouvernement
- Mme Olfa Souli, Directrice Générale, Présidence du Gouvernement
- M. Dhia Chlioui, Directeur Général, Ministère des affaires locales et de l'environnement
- Mme Amira Tlili, Programme MENA-OCDE pour la Gouvernance, OCDE

Tour de table et présentation des participants

09.00 – 10.00 **Session 1 : Le gouvernement ouvert**

Cette session portera notamment sur la dissémination de l'information sur l'expérience de la Tunisie en ce qui concerne les principes de gouvernement ouvert, l'adhésion de la Tunisie au Partenariat du Gouvernement Ouvert ainsi que le processus participatif suivi pour élaborer et mettre en œuvre le Plan d'Action National du Gouvernement Ouvert.

10.00 – 10.30 Pause- café

10.30 – 11.30 **Session 2 : Standards internationaux et évolution du droit d'accès à l'information**

Cette session permettra de passer en revue les standards internationaux qui sous-tendent le droit d'accès à l'information dans le monde, et sera l'occasion de présenter l'évolution de ce droit au niveau international, dans la région MENA et en Tunisie.

11.30 – 13.00 **Session 3 : Une nouvelle assise juridique pour l'accès à l'information**

Cette session permettra de présenter et de discuter des thématiques suivantes :

- L'étendue de l'accès à l'information et la diffusion proactive,
- Les procédures et modes d'accès à l'information,
- Le cadre institutionnel,
- Les garanties de mise en œuvre effective de l'accès à l'information,
- Le principe de gratuité,
- Les exceptions,
- La possibilité de recours contre les décisions de refus.

13.00 – 14.30 Déjeuner

14.30 – 16.00 **Session 4 : Exercices**

Cette session est consacrée à des exercices pour vérifier l'assimilation des principes et règles énoncées lors de sessions précédentes.

Programme du 10 novembre

09.00 – 09:30 **Rappel**

09.30 – 11.00 **Session 5 : Les défis de mise en œuvre de la loi d'accès à l'information**

Cette session permettra de discuter des obstacles et défis qui pourraient entraver la mise en œuvre effective de la loi d'accès à l'information, en lien notamment avec :

- l'organisation de l'archive,
- l'harmonisation des textes juridiques,
- la formation des agents publics,
- la mise en place de l'instance d'accès à l'information.

11.00 – 11.30 **Pause-café**

11.30 – 12.30 **Session 6 : Travail de groupes**

Cette session est consacrée à des exercices pratiques et des mises en situation, afin d'illustrer les concepts théoriques présentés dans cette formation.

12.30 – 14.00 **Déjeuner**

14.00 – 15.00 **Session 7 : L'ouverture et la réutilisation des données publiques**

Cette session permettra d'expliquer de nouveaux concepts en relation avec le droit d'accès à l'information dont notamment : l'open data, la réutilisation des données, la licence de données ouvertes, etc.

15:00 – 15:30 **Clôture et distribution des certificats de participation**

Biographie

M. Nejib Mokni

M. Mokni a 8 ans d'expérience en tant que Conseiller des Services Publics dans l'administration publique en Tunisie. Il a travaillé, en particulier, au sein des Services du Conseiller Juridique et de Législation du gouvernement à la Présidence du Gouvernement. Son expérience dans ce poste comprend la contribution à l'élaboration et à la mise en œuvre de nombreuses lois, décrets et décrets ministériels, ainsi que le suivi du cadre juridique relatif à la réforme en matière d'accès à l'information en tant que membre du Comité de pilotage créé pour assurer le suivi du plan d'action national relatif à l'accès à l'information et de l'implémentation du décret-loi n °2011-41 relatif à l'accès aux documents administratifs des organismes publics.

Il était le coordonnateur des projets d'ARTICLE 19 en Tunisie depuis janvier 2014. En 2015, il est devenu le Responsable de programme Accès à l'Information dans la région MENA à ARTICLE19. Basé en Tunisie, il dirige le travail sur l'accès à l'information en Tunisie et dans d'autres Pays de la région MENA.

M. Mokni est titulaire d'une maîtrise en sciences juridiques, politiques et sociales de la faculté des sciences juridiques, politiques et sociales en Tunisie, et du diplôme de fin d'études du cycle supérieur de l'École Nationale d'Administration en Tunisie.

Mme Rim Garnaoui

Mme Garnaoui est sous-directeur et Conseiller des services publics à l'unité de l'administration électronique, de la Présidence du Gouvernement.

Titulaire du diplôme du cycle supérieur de l'ENA-Tunisie, elle est coordinatrice d'un certain nombre de projets au sein de l'unité en relation avec les domaines e-Gov et Open Gov tels que le programme de partenariat pour un Gouvernement Ouvert « OGP » et le projet de portail national des données ouvertes.

Elle a contribué à la réalisation de plusieurs projets e-Gov et Open Gov dont notamment l'élaboration des stratégies de développement de l'administration électronique, y compris la dernière stratégie « Smart Gov 2020 ».

Elle est aussi membre de plusieurs comités de pilotage dans les domaines e-Gov et Open Gov, tels que le comité de pilotage chargé du suivi du programme d'accès à l'information au niveau national et plusieurs autres comités de pilotage au niveau des ministères visant à mettre en œuvre des projets du Gouvernement ouvert et open data.

Mme Garnaoui est également enseignante à l'école nationale d'Administration « ENA » depuis 2015 (cours sur l'e-Gov et l'Open Gov).

M. Chahreddine Ghazala

M. Ghazala est Conseiller des services publics, directeur aux Services du Conseiller juridique et de Législation du gouvernement à la présidence du gouvernement.

Il est titulaire d'un mastère en sciences juridiques, de la Faculté des sciences juridiques, politiques et sociales, et du diplôme du Cycle Supérieur de l'École Nationale d'Administration.

M. Ghazala est membre dans beaucoup de commissions nationales, notamment :

- La commission nationale de coordination, d'élaboration et de présentation des rapports et de suivi des recommandations dans le domaine des droits de l'Homme.
- Le comité de pilotage chargé du suivi du programme d'accès à l'information à la présidence du gouvernement, et du comité de pilotage chargé de la mise en œuvre des projets du Gouvernement ouvert et open data.
- Le comité consultatif de l'unité de suivi des concessions à la présidence du gouvernement.
- Le comité consultatif de l'occupation temporaire du domaine public maritime à l'agence de la protection et de l'aménagement du Littoral (APAL).
- Le comité ayant élaboré le Décret-loi n° 2011-41 du 26 mai 2011, relatif à l'accès aux documents administratifs des organismes publics, ainsi que la circulaire d'application n°25 du 5 mai 2012.
- Le comité ayant élaboré la loi organique n° 2016-22 du 24 mars 2016, relative au droit d'accès à l'information.

M. Chiheb Bouchnek,

M. Chiheb Bouchnek est expert en administration électronique et gouvernance ouverte. Pendant plus de 10 ans, il a mené et participé à plusieurs projets de réforme administrative au sein du secteur public. Il a, entre autres, activement contribué à l'adhésion de la Tunisie au Partenariat du Gouvernement Ouvert en 2014. Il est aussi consultant auprès de nombre d'organisations internationales.

Par ailleurs, Chiheb est le président de la "Tunisian e-Governance Society "; une association à but non lucratif œuvrant pour la promotion de la gouvernance et pour une implémentation éclairée des politiques de transformation administrative par l'usage des technologies du numérique.

Chiheb est titulaire du diplôme du cycle international en administration publique de l'ENA de Paris et d'un Mastère en Administration Publique de l'université King's College Londres.

À propos du Gouvernement Ouvert en Tunisie

La Tunisie a rejoint le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert en 2014 et a élaboré son premier plan d'action en 2014. Actuellement la Tunisie met en œuvre son deuxième plan d'action. Un Comité de Pilotage comprenant des membres de la société civile et du gouvernement travaille sur l'élaboration et la mise en place des initiatives du gouvernement ouvert. www.ogptunisie.gov.tn www.facebook.com/ogptunisie

À propos de l'OCDE

L'OCDE est un forum au sein duquel les gouvernements comparent et échangent leurs expériences des politiques publiques, identifient les bonnes pratiques à la lumière des nouveaux défis, et promeuvent des décisions et des recommandations afin de produire de meilleures politiques publiques pour une vie meilleure. La mission de l'OCDE est de promouvoir des politiques publiques qui améliorent le bien-être économique et social des personnes dans le monde. www.oecd.org

À propos du Programme MENA-OCDE pour la Gouvernance

Le Programme MENA-OCDE pour la gouvernance est un partenariat stratégique entre les pays de l'OCDE et de la région MENA (Moyen Orient et Afrique du Nord) pour partager leur connaissance et leur expertise, afin de diffuser les normes et les principes de bonne gouvernance et de promouvoir la confiance et la croissance inclusive. Le programme renforce la collaboration avec les initiatives multilatérales les plus importantes actuellement dans la région.

www.oecd.org/fr/sites/mena/gouvernance

À propos du Projet OCDE pour le Gouvernement Ouvert

Le Projet soutient les pays membres de l'OGP et ceux qui veulent en être membre à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de gouvernement ouvert. L'OCDE fournit aux pays ses analyses en matière de gouvernement ouvert et contribue au recueil des données pour favoriser des recommandations fondées sur les faits. Des examens de gouvernement ouvert ainsi que des groupes de travail régionaux contribuent à l'élaboration de cadres détaillés de réforme du secteur public inspirés par les principes de gouvernement ouvert.

www.oecd.org/fr/sites/mena/gouvernance/mena-oecd-open-government.htm

À propos de l'OGP (Partenariat pour un Gouvernement Ouvert)

Le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert est une initiative lancée en 2011, pour promouvoir les principes de gouvernement ouvert tels que la transparence, la participation citoyenne et la reddition des comptes. Les pays membres s'engagent à élaborer et à mettre en œuvre des plans d'actions nationaux en collaboration avec la société civile. Actuellement, 70 pays sont membres, y compris la Tunisie et la Jordanie.

www.opengovpartnership.org

Contact

Pour toute autre information, veuillez contacter Mme Amira Tlili (amira.tlili@oecd.org).